

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Un plan de lutte contre la précarité menstruelle  
**Initiant-e:** Derya CELIK

---

**La précarité menstruelle est une thématique rarement abordée et même parfois taboue. Pourtant, elle touche au quotidien de nombreuses personnes. Le présent postulat propose que la Ville de Lausanne se dote d'un plan de lutte contre la précarité menstruelle.**

Il y a peu, les serviettes hygiéniques ont finalement été reconnues comme des produits de première nécessité, le taux de TVA auquel elles sont imposées passant ainsi de 7,7% à 2,5%. Si cette incohérence a pu être levée, les produits d'hygiène corporelle liés aux règles demeurent une charge économique pouvant être non négligeable.

Effectivement, selon une enquête de la RTS, le coût des menstruations s'élève à près de 4'500.- au cours de la vie d'une personne concernée. Dès lors, la précarité menstruelle peut toucher un nombre important d'individus. Aussi, sans pour autant devoir se priver de ces produits pourtant nécessaires, certaines personnes doivent opter pour des solutions à un prix plus faible mais avec des risques pour leur santé.

S'agissant d'une problématique de santé publique, il est important que la Ville de Lausanne s'enquière de la question. Il s'agirait de mettre en place un plan global de lutte contre la précarité menstruelle, par différents biais. Cela passerait par la mise à disposition de serviettes hygiéniques dans les toilettes des bâtiments appartenant à la Ville (écoles, bibliothèques, maisons de quartier, WC publics, etc.). De manière plus ciblée, la Ville pourrait proposer ces produits de première nécessité aux personnes n'ayant pas les moyens de s'en procurer de suffisamment bonne qualité. Il s'agirait de privilégier les solutions présentant moins de risque pour la santé, et les plus écologiques. La Ville pourrait aussi encourager ce genre de démarches au sein des institutions qu'elle subventionne.

Par ailleurs, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a lancé un projet pilote de lutte contre la précarité menstruelle. Des échanges avec le DFJC pourraient permettre de répondre au mieux à cet enjeu important.

## Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

1. Élaborer un plan global de lutte contre la précarité menstruelle.
2. Mettre à disposition des protections menstruelles dans les toilettes des bâtiments de la Ville, et de proposer ce dispositif aux institutions soutenues par la Ville.
3. S'assurer que les protections menstruelles mises à disposition soient exemptes de produits toxiques.

Lausanne, le 28 février 2022

Derya CELIK

  
Sarah NEUMANN

Samuel DE VARGAS

Christine Goumaz

Céline MISIEGO

  
Olivia FAHMY

